



Cher client,

Toute l'équipe CEA vous remercie d'avoir choisi un produit CEA pour vos nécessités de travail. CEA conçoit, contrôle et produit jour par jour des produits de très haute qualité, basés sur les nécessités réelles de nos clients. Pour cette raison, nous sommes 100% sûrs que tous nos produits ont le taux de défauts le plus bas possible. En nous choisissant, vous avez reçu un produit industriel pensé dans tous ses aspects pour être utilisé de manière fiable pendant de nombreuses années de travail acharné.

En tous cas, nous savons très bien qu'un produit de qualité et fiable ne suffit pas pour atteindre vos objectifs, raison pour laquelle nous avons créé une solution spéciale pour mieux vous accompagner également à l'avenir : EXTENSION DE GARANTIE CEA 5 ANS. Il s'agit d'une extension de garantie GRATUITE supplémentaire que CEA offre à tous ses clients, afin de prendre soin de votre besoin d'aujourd'hui et de protéger votre investissement dans le futur.

CEA SERVICE TEAM



EXTENSION DE GARANTIE CEA JUSQU'À 5 ANS

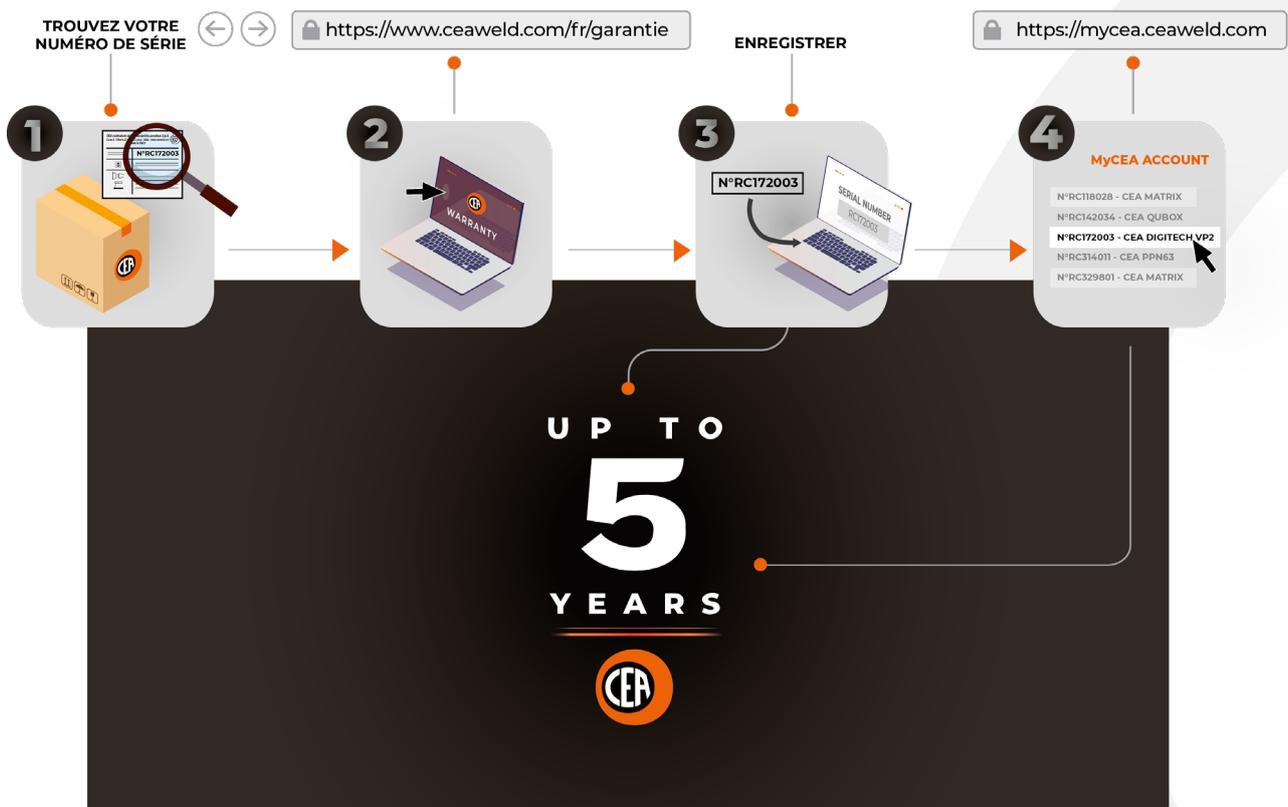
Sommario

EXTENSION DE GARANTIE CEA JUSQU'À 5 ANS.....	2
COMMENT LE FAIRE.	3
N'ATTENDEZ PAS, C'EST GRATUIT.....	4
COMMENT ÇA MARCHE?	4
QUI PEUT DEMANDER UNE GARANTIE ET UNE EXTENSION DE GARANTIE?.....	6



COMMENT LE FAIRE.

Cette extension de garantie est gratuite, mais elle nécessite l'enregistrement obligatoire de l'équipement via le site www.ceaweld.com. L'extension de garantie n'est valable que si la procédure d'enregistrement correcte du produit est totalement terminée en tous ses points.



Une fois complété le premier enregistrement de produit, CEA vous ouvrira également un espace web réservé. Ici, vous aurez un accès complet à toute votre flotte et à certains documents supplémentaires pour une meilleure utilisation de votre équipement. Lorsque vous enregistrerez un deuxième produit, vous devez utiliser encore votre premier code d'accès, afin de conserver toutes vos informations et produits sous le même profil.

Pour plus d'informations sur l'enregistrement de votre produit, veuillez consulter le site Web <https://www.ceaweld.com/fr/garantie/>.

A la fin de chaque enregistrement correct du produit, vous trouverez automatiquement dans votre zone réservée la certification de garantie de votre machine.



En cas de non-inscription, la garantie est considérée comme standard. Veuillez demander à votre concessionnaire CEA officiel préféré d'avoir toutes les informations concernant les conditions de garantie standard.

N'ATTENDEZ PAS, C'EST GRATUIT.

Chez CEA, nous pensons tous que l'avantage d'enregistrer un produit CEA et d'accéder à l'extension de garantie exclusive JUSQU'À 5 ANS est indispensable pour tous nos clients. C'est pourquoi nous avons choisi de rendre cette possibilité facile à utiliser et gratuite.

N'hésitez pas à enregistrer votre premier produit gratuitement sur notre site Web et commencez à profiter du grand avantage que vous pouvez obtenir de la garantie jusqu'à 5 ans et de la zone réservée. Si vous avez des soucis sur la compilation du formulaire, demandez à votre distributeur local et il Vous aidera à faire tout correctement.

La zone réservée est un outil très puissant pour tous les clients CEA. A l'intérieur de votre espace réservé, vous trouverez la liste complète de vos postes CEA et vous trouverez également des documents, manuels et vidéos très utiles pour une meilleure utilisation de votre équipement.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'extension de garantie CEA a été étudiée et modulée sur les différents composants des différents produits pour garantir le maximum de temps possible sur chacun d'eux. La liste suivante régit l'EXTENSION DE GARANTIE DE 5 ANS sur les pièces spécifiques :

5 années

- Transformateurs de puissance
- Self de lissage

3 années

- Générateurs
- Dévidoirs
- Unités de refroidissement

2 années

- Générateurs « ROCK »

1 an et 6 mois

- Équipement de soudage par résistance avec numéro de série standard

1 année



- Pompes de refroidissement
- Produits d'automatisation
- Ventilateurs
- Contacteurs principaux
- Moteurs de dévidage du fil
- Électrovannes
- Masques de soudage

6 mois

- Pièces de rechange fournies séparément

En cas de réparation sous garantie, la garantie de l'équipement et des pièces remplacées se poursuivra jusqu'à la fin de la période de garantie d'origine.

La garantie et l'extension de garantie excluent les erreurs logicielles non reproductibles et les pièces sujettes au vieillissement mécanique ou à l'usure naturelle (ex: torches de soudage et coupage et leurs accessoires et consommables ; câbles d'alimentation avec prise ; la pince porte-électrode et câbles de serrage de masse, connexions de sécurité, brosse / marteau, écrans, tuyaux de gaz, éléments de commande tels que boutons, couvercle du panneau de commande et prises de connexion, ainsi que roues, filtres, galets, buses d'entrée de fil, verres , accessoires tels que réducteurs de pression, adaptateurs de bobine, liquide de refroidissement, spray anti-projection, commandes à distance).

La garantie et l'extension de garantie sont valables telles que présentées ci-dessus pour une utilisation en une seule poste de travail. Pour tous les produits CEA utilisés sur deux ou plusieurs postes de travail, la période de garantie est considérée comme égale à la moitié de celle présentée dans ce document selon la liste suivante :

2 ans et 6 mois

- Transformateurs de puissance
- Inducteurs

1 an et 6 mois

- Générateurs
- Dévidoirs
- Unités de refroidissement
- Équipement de soudage par résistance avec numéro de série standard

6 mois

- Pompes de refroidissement
- Produits d'automatisation



- Ventilateurs
- Contacteurs principaux
- Moteurs de dévidoir de fil
- Électrovannes
- Masques de soudage
- Pièces de rechange fournies séparément

QUI PEUT DEMANDER UNE GARANTIE ET UNE EXTENSION DE GARANTIE ?

Tous les clients peuvent demander le service de garantie pendant la période de garantie. Il appartient au revendeur officiel CEA ou à la société qui vend le produit de vérifier si la réparation sous garantie est autorisée. En règle générale, la garantie ne sera approuvée que lorsque l'équipement est utilisé conformément aux prescriptions des manuels CEA. Pour cette raison, la garantie sera généralement considérée comme invalide lorsque :

- Les produits CEA n'ont pas été utilisés avec des accessoires CEA d'origine (par ex. faisceaux, commandes à distance, câbles d'alimentation, liquide de refroidissement, etc.) et / ou des pièces d'usure et de remplacement CEA d'origine.
- La réparation et l'entretien sont effectués par tous tiers autre que CEA ou service réparation autorisé CEA.
- L'entretien périodique n'est pas effectué.
- Les produits ont été surchargés ou utilisés avec une tension d'alimentation incorrecte ou défectueuse, selon la puissance et les données techniques spécifiées dans le mode d'emploi.
- Les produits ont été utilisés d'une façon inappropriée ou sans aucun entretien.
- Les produits ont été modifiés ou altérés.
- Les produits ont été démantelés en partie ou complètement.
- Les produits sont endommagés en raison d'accidents, d'une mauvaise utilisation, d'un fonctionnement incorrect, d'une installation incorrecte, d'interférences ou d'une alimentation électrique insuffisante, de la négligence, de l'utilisation de la force, du non-respect des spécifications et des instructions d'utilisation, d'un entretien inadéquat (voir chapitre relatif dans le mode d'emploi de l'équipement), catastrophes naturelles ou accidents personnels.

Pour toute information complémentaire sur les conditions de garantie standard, vous devez vous adresser directement à la société qui a vendu le produit ou à un revendeur officiel CEA.